



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 Décembre 2010

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

TRAVAUX EGLISE, CHOIX DES ENTREPRISES

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions de la commission d'appel d'offres qui a rendu son avis après sa réunion du 13 décembre 2010 et approuve le choix retenu :

- Lot N°1- Maçonnerie- Taille de pierre : Entreprise **DEMARS** à Marcilly le Châtel, Loire, pour un montant de **61 235,83 € HT**
- Lot N°2- Charpente- Couverture – Paratonnerre : Entreprise **U.T.B.** à Pantin, Seine Saint Denis, agence à St Nicolas les Cîteaux, pour un montant de **33 850,82 € HT.**
- Lot N°3 - Vitrail : Entreprise **U.T.B.** à Pantin, Seine Saint Denis, pour un montant de **3 967,50 € HT.**

Le coût total des marchés négociés en application des articles 34, 65 et 66 du Code des Marchés Publics du 02/09/2009 s'élève donc à la somme de 99 054.15 € HT, soit 118 468,76 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte les offres des entreprises choisies et autorise le Maire à signer les marchés et toutes les pièces qui s'y rapportent.

Le Conseil Municipal est averti d'un problème de fissures sur les voûtes du chœur qui entraînent des chutes de morceaux de pierre assez importantes pour être dangereuses et blessantes. Le cabinet PRONAOS, sur la demande du Maire, a effectué un diagnostic de la situation et un calcul de charges de la charpente et du toit qui montre que les murs nécessitent un renforcement de toute urgence. Le Conseil Municipal approuve l'installation d'un câble tendu entre les murs pour répartir le poids des charges dans l'attente d'une solution plus conséquente qui pourra être envisagée lors de la réfection de cette partie de l'église.

REMBOURSEMENT GROUPAMA

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de la somme de 75,48 € par GROUPAMA Assurances, au titre du sinistre survenu à la salle des fêtes le 08/07/2010.

QUESTIONS DIVERSES

- Vœux du Maire, le vendredi 7 janvier 2011, à 18h30 (*préparation le 6 janvier à 18h*)
- Le site Internet de la commune sera présenté à cette occasion.
- Des retours d'informations sur le déneigement de décembre montrent que dans l'ensemble, il a été réalisé de façon très satisfaisante.

La date du prochain conseil municipal n'est pas déterminée.